

Communiqué Pour diffusion immédiate

Collecte de fonds pour les sinistrés de l'incendie du 27 février au centre-ville de Saint-Hyacinthe

L'Église de Saint-Hyacinthe est invitée à se mobiliser, avec les différents partenaires de la ville, pour venir en aide aux sinistrés de l'incendie majeur qui a touché un immeuble historique du centre-ville de Saint-Hyacinthe, **le mercredi 27 février dernier**.

Le jeudi 28 février, les différents organismes de la ville ont été appelés en renfort pour venir en aide aux sinistrés qui sont au nombre d'une soixantaine de personnes, ainsi que les propriétaires et les employés de cinq commerces. En répondant à cet élan de solidarité et en concertation avec nos différents partenaires, Mgr Christian Rodembourg et son équipe ont choisi d'organiser une collecte de fonds.

Le montant amassé sera remis à la ville de Saint-Hyacinthe qui le déposera dans un fond commun d'aide aux sinistrés. Nous avons l'assurance que les fonds seront redistribués rapidement en tenant compte des besoins les plus criants des sinistrés. Pour ces personnes qui vivaient déjà dans une situation précaire tous les dons seront d'un grand secours pour parvenir à traverser cette épreuve.

Vous pouvez faire parvenir vos dons par chèque, le plus rapidement possible à

**Évêché de Saint-Hyacinthe
Collecte de fonds pour les sinistrés de l'incendie du 27 février
190, rue Girouard Ouest - C.P. 190
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B4**

Les chèques doivent être libellés à *Corporation épiscopale Catholique Romaine (C.E.C.R.) de Saint-Hyacinthe*, en mentionnant l'objet : **Don pour les sinistrés**.

P.S. : Un reçu vous sera émis pour un don de plus de 10 \$.